

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2016-2021

Entente Communale d'Echallens
www.entente-echallens.ch

Aménagement du territoire
P.2



Vie professionnelle et familiale
P.4



Vivre à Echallens
P.6



Finances
P.10



Aménagement du territoire

Extension démographique
voulue et maîtrisée

Contexte

La révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) adoptée par le peuple suisse le 3 mars 2013 vise à lutter contre le gaspillage du sol et la dispersion des constructions. C'est une nouvelle philosophie de l'aménagement du territoire que les communes doivent appliquer. Inscrite dans le plan directeur cantonal, il est prévu que les nouveaux habitants soient concentrés dans les centres régionaux et locaux. Echallens est un centre régional au sens du plan directeur. Le projet du nouveau quartier « Record – Crépon Est » répond à cette volonté.

Notre vision

Echallens est un bourg vivant dans lequel il est agréable d'habiter. Le développement harmonieux de notre commune passe par l'accueil de plusieurs types de ménages, de la personne seule aux familles nombreuses. Nous voulons ainsi privilégier la mixité sociale. L'offre en services doit être adaptée aux besoins de chacun, dans une vision maîtrisée des charges communales.

Nos objectifs

- Promouvoir un écoquartier répondant aux objectifs supérieurs en assurant une mixité sociale, générationnelle et répondant à une pluralité de modes de vie ;
- Maîtriser le rythme de développement de la population en relation avec les infrastructures communales ;
- Répondre aux exigences du plan directeur cantonal tout en veillant à préserver les intérêts des Challengois.



Aménagement du territoire

Mobilité douce et trafic routier

Contexte

Le développement exponentiel de la mobilité au cours des dernières décennies, en particulier celui de la voiture, a modelé nos villes et nos villages. Parallèlement, les infrastructures favorisant la mobilité douce – marche, vélo et transports publics – ont profité d'un développement moindre.

La mobilité douce présente un fort potentiel de développement et offre de nombreux avantages qu'il convient de souligner : air, bruit, CO₂, écologie, économie, santé.

Notre vision

Pour devenir plus attrayante, la mobilité douce a besoin de réseaux denses, sûrs et confortables. Ainsi, nous souhaitons favoriser les déplacements à pieds et à vélo au sein de notre bourg. Nous aimerions également encourager les déplacements en transports publics comme solution alternative aux trajets de courte et moyenne distance en raison des avantages économiques, écologiques et sociaux qu'ils représentent.

Nos objectifs

- Aménager un nombre de places de stationnement pour vélos suffisant et bien équipées dans les zones d'échanges, y compris à la gare du LEB ;
- Développer le réseau de loisirs servant aux activités de détente telles que la promenade ou la randonnée ;
- Favoriser les stationnements de courte durée et ceux des résidents munis de macarons au centre du bourg ;
- Privilégier le stationnement de longue durée à l'extérieur du bourg ;
- Prendre en compte systématiquement la mobilité douce dans tous les projets d'aménagement, au même titre que les autres moyens de transports.



Vie professionnelle et familiale

Accueil de la petite enfance et des écoliers hors des structures scolaires

Contexte

En novembre 2009, près de 70 % des Vaudois (66% à Echallens) adoptaient l'article 63A de la Constitution vaudoise qui confie aux Communes l'organisation « d'un accueil parascolaire surveillé, facultatif pour les familles, sous forme d'école à journée continue pendant toute la durée de la scolarité obligatoire ».

Véritable enjeu de société, les offres préscolaires (nourrissons jusqu'à l'entrée à l'école) et parascolaires (pour les écoliers) sont un critère déterminant pour les nouveaux habitants qui choisissent de s'établir à Echallens.

Notre vision

Notre volonté est de développer une politique cohérente de l'accueil préscolaire et parascolaire en tenant compte du cadre législatif, des besoins des parents ainsi que des finances communales. A l'instar de ce qui a été fait par la commune dans le cadre scolaire, avant la création de l'ASIRE (Association Scolaire Intercommunale de la Région d'Echallens), nous souhaitons offrir des structures d'accueil adaptées à la demande.

Nos objectifs

- Offrir des structures d'accueil répondant aux besoins de la population ;
- Veiller à un dimensionnement correct des infrastructures ;
- Proposer un financement équitable entre la commune et les parents ;
- Maîtriser et optimiser les coûts des nouvelles infrastructures ;
- Intensifier l'implication du pouvoir législatif dans la mise en place de la politique d'accueil de jour de la commune et de la région.



Vie professionnelle et familiale

Développement de l'emploi

Contexte

Situé au centre du Canton, Echallens bénéficie d'une excellente accessibilité que ce soit en transports publics (Car Postal, LEB) ou par la route (axe nord-sud, proximité de l'autoroute A1). Si sa position géographique est privilégiée, elle est également cause de désagréments comme le trafic des pendulaires en direction de Lausanne qui génère ralentissements, bouchons et surcharge du réseau routier.

En qualité de centre régional, Echallens a la possibilité de développer des zones d'activités alors que d'autres villages voisins sont bloqués par la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire).

Notre vision

En octroyant des conditions-cadres à la promotion économique, nous souhaitons favoriser le maintien et la venue d'entreprises et donc la création d'emplois dans la commune. Développer l'emploi à Echallens, c'est assurer une vitalité économique à la région.

Nos objectifs

- Maintenir les activités caractéristiques de la région (agricoles et sylvicoles), notamment par la promotion et la valorisation de la production ;
- Favoriser le développement économique d'Echallens et ainsi la création de places de travail, notamment en offrant des conditions propices aux activités génératrices d'emploi.



Vivre à Echallens

Vie associative, sociétés locales

Contexte

De tous temps, la vie associative a joué un rôle important à Echallens, véritable centre régional. Ainsi, de nombreuses activités sont proposées régulièrement à la population, qu'elles soient de nature sportives, culturelles, sociales ou éducatives. Le dynamisme des membres des sociétés et des associations locales permet à Echallens d'accueillir sporadiquement des manifestations d'importance cantonale.

Notre vision

Avec ses quelque 5'600 âmes, Echallens n'est plus à considérer comme un village, bien que n'ayant pas atteint la taille d'une ville. Convaincus que la vie associative contribue au bien-être des citoyens et joue un rôle de ciment social, nous soutenons son épanouissement à Echallens. A mi-chemin entre Lausanne et Yverdon, Echallens se veut rassembleur pour la région. Nous favorisons donc le maintien et le développement d'une large offre associative, digne d'un centre régional.

Nos objectifs

- Assurer la pérennité des sociétés locales et des associations par la mise à disposition d'infrastructures à des conditions avantageuses ;
- Favoriser les plates-formes de dialogue et les échanges entre la commune et les diverses associations et sociétés ;
- Être à disposition des sociétés locales et des associations au travers d'un soutien administratif, par ex. lors d'organisation d'événements.



Vivre à Echallens

Attractivité des commerces de proximité

Contexte

Dans les villages ou les villes, les commerces de proximité répondent à un besoin de la population. Ils offrent des emplois, favorisent les liens entre les habitants, dynamisent la vie du bourg et génèrent des rentrées fiscales.

Notre vision

La densité et la qualité des commerces sont les conditions au dynamisme et à l'attractivité d'Echallens. Nous souhaitons ainsi œuvrer dans le sens d'un soutien aux commerces de proximité. De notre avis, l'augmentation de la population tout comme la position géographique privilégiée d'Echallens représentent des opportunités de développement pour de nouveaux commerces.

Nos objectifs

- Soutenir les commerces de proximité offrant une diversité de biens de consommation et de services ;
- Inciter les consommateurs de la région à faire leurs achats chez les commerçants du bourg par la mise en place de mesures qui visent à dynamiser le centre et à le rendre attractif ;
- Rechercher des idées innovantes, en partenariat avec les commerçants, pour favoriser la consommation de proximité à des prix concurrentiels.



Vivre à Echallens

Notre jeunesse

Contexte

Echallens est une commune composée de nombreuses familles et dont la jeunesse contribue à donner un fort dynamisme et une image active. Si l'adolescence est une période marquante, riche en changements, elle peut se révéler compliquée pour certains jeunes, tant au niveau scolaire, familial que social.

Notre vision

Conscients que les jeunes d'aujourd'hui représentent l'avenir, nous pensons qu'il est important qu'un centre régional comme Echallens les soutienne et leur mette à disposition des espaces et des possibilités de développement et d'épanouissement dans la mesure des moyens disponibles.

Nos objectifs

- Augmenter l'engagement d'apprentis au sein des activités communales ;
- Favoriser les plates-formes de dialogues avec les jeunes et la commune ;
- Proposer aux jeunes des structures de loisirs adaptées à leurs besoins ;
- Dynamiser la collaboration régionale afin de proposer un encadrement adéquat aux jeunes ;
- Favoriser et soutenir les rencontres intergénérationnelles.



Vivre à Echallens

Nos aînés

Contexte

Le maintien à domicile des aînés est une politique mise en place dans le Canton. Des services d'aide compétents existent, cependant le nombre de logements adaptés est pour l'heure insuffisant.

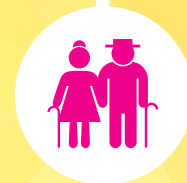
Notre vision

Nous souhaitons développer les structures d'accueil pour permettre aux personnes âgées de vivre de manière autonome aussi longtemps que possible.

De plus, Echallens est un bourg en pleine expansion et si les familles s'y installent en priorité, nous voulons aussi apporter une attention particulière aux besoins de nos aînés. Dans ce contexte, la pérennisation des commerces et services divers à Echallens (commerces, transports publics, services de santé) – indispensable pour les personnes âgées dont la mobilité est parfois réduite – fait également partie de nos priorités.

Nos objectifs

- Favoriser l'implantation d'appartements indépendants et protégés conçus pour le maintien à domicile ;
- Prévoir des espaces communautaires ;
- Favoriser et soutenir les rencontres intergénérationnelles.



Finances

Gestion saine et équilibrée sur le long terme

Contexte

Echallens se situe parmi les communes les plus endettées du canton. La prochaine législature sera marquée par la réalisation du quartier du « Record Crépon Est », qui devrait permettre une réduction de la dette et générer des recettes complémentaires.

D'autres charges importantes doivent être prises en compte pour l'avenir. La contribution de la commune relative aux charges d'exploitation des structures préscolaires, parascolaires et scolaires ainsi que la facture sociale augmenteront de manière substantielle ces prochaines années. De plus, selon la mise en place de la réforme sur la fiscalité des entreprises voulue par le canton (RIE III), les recettes fiscales des entreprises d'Echallens baisseront ces prochaines années.

Notre vision

Au terme de la législature 2016-2021, nous voulons des finances saines, un endettement adapté, une charge d'intérêts réduite, des dépenses communales contenues et des recettes fiscales permettant de proposer un taux d'imposition stable.

Nous souhaitons offrir un service public et des prestations optimales à la population, autant que la santé économique et financière de la commune le permet.

Nos objectifs

- Adapter notre fiscalité pour permettre le financement des prestations communales répondant aux besoins de la population ;
- Gérer les rentrées générées par la valorisation du plan de quartier « Record Crépon Est », réduire la dette et poursuivre les investissements ;
- Prioriser la mise en place d'une politique d'investissements nécessaires et/ou obligatoires ;
- Anticiper les effets de l'évolution des charges cantonales et de la mise en place de la nouvelle fiscalité des entreprises.

